

Ni vérité, ni mensonge ...

En réponse à notre demande, la DRIEAT nous a informé que Jean-François Delaitre a formulé "avoir programmé une intervention de maintenance depuis une semaine et en avoir informé la municipalité".

Dans cette réponse on croit comprendre que la municipalité était au courant dans les mêmes délais. Mais pas du tout ! La mairie n'en a été informée que le jour de la "maintenance" soit le 16 juin ...

C'est beau la manipulation de la langue française pour "faire du vrai avec du faux".

Pourquoi informer la mairie si tardivement et précisément le jour présumé de cette maintenance dite programmée ?

Pourquoi programmer une maintenance – soi-disant sans nuisance - un jour d'ensilage de luzerne sur le site au beau milieu des tracteurs et des remorques ?

Notre ressenti des odeurs a eu lieu vers 3h dans la nuit du 16 au 17. Pourquoi réaliser une maintenance nocturne ?

Depuis, nous avons eu depuis des témoignages d'odeurs ressenties jusqu'à 500 m du site...

Ces éléments tendent à prouver (mais on peut se tromper) qu'il ne s'agit pas de maintenance programmée mais d'un incident sur le site qui ne sera pas bien évidemment pas déclaré puisque inexistant ...

Petit rappel des faits, issu de notre page facebook

17 juin 2026 au matin

Cape d'invisibilité !

Où est passé le dôme rond du dernier digesteur ? Cette nuit, vers 3:15, forte odeur ressentie (eh oui, lorsqu'il fait chaud et que la canicule pointe le bout de son nez, on laisse les fenêtres ouvertes la nuit pour espérer profiter de la fraîcheur nocturne et non des odeurs du site de méthanisation).

Peut-être une opération de maintenance ?

Si tel est le cas pourquoi ne pas prévenir afin d'éviter du stress non indispensable aux riverains ?

Un "incident" ?

La communication et la transparence ne sont-elles pas des valeurs prônées par les exploitants des méthaniseurs ?

17 juin au soir

Ce soir, le dôme rond est de retour à sa place et bien gonflé. Ouf, on va pouvoir espérer dormir sur nos deux oreilles mais on ne se risquera plus à laisser les fenêtres entrebâillées. Bonne nuit.

18 juin au matin

Magie, magie

Le dôme s'est à nouveau fait la malle. Une opération de maintenance en pointillé.

18 juin midi

Torchères en service

Vous en cramerez bien encore un peu, avec plus de 30°C ce matin et alerte canicule.

Notre air est sûrement très peu respirable, aujourd'hui particulièrement ! Merci la méthanisation.

19 juin matin

Le dôme, le retour ! Il est revenu, tout rond. Pour combien de temps ?

19 juin midi

Dôme O'Terres Energies dégonflé, regonflé, re-dégonflé, regonflé, etc ...

Suite à notre demande d'informations sur cet événement auprès de la DRIEAT, il s'agirait d'une opération de maintenance prévue et signalée à la municipalité.

Le collectif a recontacté la municipalité en ces termes :

"Comme vous le savez, la présence du site est un point très sensible sur la dégradation de notre qualité de vie et, même si cette opération était prévue, cela ne supprime pas les odeurs nocturnes ressenties qui auraient pu nous être évitées."

De la part de la municipalité nous n'avons pas encore confirmation de la véracité de cette affirmation.

Et en page 206 de la DAE pour l'extension du site on peut lire la déclaration de l'exploitant : *"On appellera par ailleurs que les interventions de maintenance dans les digesteurs sont rares (tous les 10 à 20 ans)."*

Pourtant, mis en service en 2018, ce digesteur ayant à peine huit ans à ce jour a été débâché en mars 2021 soit 3 ans après sa mise en service.

Alors, on s'interroge ...

De quelle maintenance parle-t-on ?

Pourquoi dégonfler un dôme pour maintenance et ne pas le débâcher pour nettoyage ?

Problème de soupape de pression/dépression ?

Problème de ventilateur ?

Et s'il s'agit d'une opération de vidange (dont la DRIEAT n'a pas connaissance), il est spécifié en page 42 de la DAE : *"Les autorités de tutelle seront averties 15 jours avant toute vidange programmée du digesteur"*.

Pour terminer :

L'exploitant en ayant déclaré :

- à la mairie que **"aucune nuisance** ne devait affecter les riverains",
- à la DRIEAT "avoir pris l'ensemble des dispositions nécessaires pour **limiter** les émissions de gaz",

a implicitement admis que des gaz allaient être émis à l'atmosphère, même de façon limitée.

Ladite "opération de maintenance" ne s'est visiblement pas déroulée comme prévu puisque plusieurs riverains ont été impactés sur 2 jours.

Tout cela donne, une fois encore, à réfléchir sur le crédit des déclarations de l'exploitant ainsi que sur la maîtrise de son activité.

Comme dans X-Files, la vérité est (probablement) ailleurs ...

Patrick Bisbrouck

Coordonateur du collectif les sens des vents

les.sens.des.vents@gmail.com

<https://www.facebook.com/Les-sens-des-vents-337247570073298>

